Ville d'Alençon

Communiqué de presse

Mercredi 3 octobre 2018

31 LE GRAND PROJET

HABITER

Bientôt un nouvel espace d'habitat aux Portes de Bretagne

Dans le cadre du "31, Le Grand Projet", la Ville l'Alençon lance un lotissement aux Portes de Bretagne, sur un site de 3,6 hectares dont elle est propriétaire. Cette nouvelle offre foncière répond à un projet de territoire global visant à accueillir de nouveaux habitants.

- **Un lotissement attractif**

Ce nouveau quartier bénéficiera d'un **emplacement privilégié**, entre la rue de Bretagne et le chemin des Planches, **à moins d'un kilomètre du centre-ville** et à proximité immédiate de la zone commerciale des Portes de Bretagne et d'équipements culturels majeurs (cinéma multiplexe, parc des expositions, salle de concert...).

Les **aménagements réalisés y seront qualitatifs**, de par les matériaux utilisés, le mobilier urbain choisi et l'ambiance paysagère mise en œuvre. Ils résultent d'une réflexion approfondie menée par un groupement de bureaux d'études en architecture, paysagisme et urbanisme (D Paysage, Paris, Fourrier Tirard Architecte, Paris, et 42 Solutions, Caen).
Plusieurs espaces d'échanges et de rencontres, une coulée verte et des cheminements doux sont notamment prévus.

Direction de la Communication
Tél. 02 33 32 40 58 //communication@ville-alencon.fr

- **Un lotissement adapté au marché immobilier local**

Une rencontre a été organisée avec les professionnels de l'immobilier, afin de recueillir leur avis concernant l'aménagement du site, la taille des lots, le prix de sortie ou encore la rédaction du règlement de lotissement et du cahier des charges.

Ainsi, **72 lots viabilisés dédiés à l'habitat individuel**, seront proposés.

D'une superficie de 220m² à 450m², les parcelles ne pourront pas être réunies, une certaine densité étant souhaitée, et d'ailleurs imposée par les documents cadres (SCoT et PLH).

La Ville d'Alençon a fait le choix de porter une subvention d'équilibre afin de proposer un **prix attractif aux futurs propriétaires : 78 € / m² TTC** (hors frais de notaire et taxe d'urbanisme). Sans cette subvention, l'équilibre de l'opération aurait imposé un prix de sortie proche de 100 € / m².

La livraison des parcelles est prévue pour **septembre 2019**.

- **La commercialisation en pratique**

Afin de concevoir un projet qualitatif sans pression budgétaire, le futur propriétaire pourra réserver une parcelle sans avoir à verser d'acompte. Il aura alors un délai de six mois maximum pour déposer son permis de construire, et une obligation de construction dans les deux ans, afin d'éviter toute spéculation foncière.

La Ville d'Alençon assurera la commercialisation en direct, de manière à ne pas engendrer de frais supplémentaires qui viendraient grever le prix des terrains. Ainsi, **la réservation pourra s'effectuer auprès du service du Gestion Immobilière et Foncière, à compter de janvier 2019 :**

- **par téléphone, au 02 33 32 41 60 ou 02 33 32 48 14**
- **par mail service.immobilier@ville-alencon.fr**

À noter : Un espace d'information dédié au lotissement communal des Portes de Bretagne sera proposé sur le stand de la Ville d'Alençon lors du Salon de l'Habitat des 5-6 et 7 octobre. À cette occasion, une liste de personnes intéressées sera constituée, afin d'échanger plus précisément avec elles sur l'avancement des travaux et les modalités de réservation.

Contact :
Département Aménagement et Développement
02 33 32 41 14